



Éditorial

Fin de la «trêve sociale» : meilleurs vœux de lutte pour l'année 2014 !

L'année 2013 aura été marquée par des réformes d'envergure et une politique budgétaire d'austérité aggravée. Celles-ci se traduisent le plus souvent, d'une part, par l'abandon de pans entiers des politiques sociales qui permettent une plus grande cohésion de la société et, d'autre part, par la suppression de milliers d'emplois publics dont les conséquences ne sont jamais calculées (elles ont, elles aussi, un coût et un coût social). A cela s'est ajouté le sentiment d'être financièrement étranglé par les hausses des prix de première nécessité et les taxes de toutes sortes. Ce sentiment de plus en plus répandu s'étend aux classes moyennes. Dans le même temps, des mesures compensatoires sont réservées aux seules entreprises «sacralisées» par nos gouvernants. 20 milliards d'euros annuels du Crédit impôt/compétitivité/emploi (CICE) basculent des poches des contribuables à celles des entreprises, sans qu'aucune condition de création effective d'emplois dans leur secteur d'activités ne leur soit imposée.

Hélas, la réforme des retraites aux conséquences néfastes, tant pour les futurs retraitables que pour les retraités eux-mêmes, n'a pas rencontré une mobilisation à hauteur des enjeux. L'absence de front syndical large, les difficultés à convaincre des dangers d'un nouveau recul de l'âge de départ en retraite expliquent en partie cette situation... Jusqu'à quel âge devront travailler les futures générations qui parviendront à accéder au marché du travail ?

Dans le même temps, des corporations de toutes sortes manifestent leurs mécontentements hétéroclites de diverses manières. Ils se parent des atours de victimes du système économique (les pigeons, les dindons, les asphyxiés...) et parfois, ils s'affublent de symboliques «bonnets rouges», pour faire croire à leurs origines populaires. Dans certains cas, leurs manifestations se terminent par la dégradation de biens publics ; mais grâce aux réseaux sociaux ou à du lobbying auprès des médias, ils parviennent à se faire entendre et à faire reculer le gouvernement.

Face à ces corporatismes de tous bords, il serait grand temps de défendre les biens communs que sont nos services publics. Tant au niveau des administrations publiques que de la Fonction publique, les raisons de la colère ne manquent pas : suppressions d'emplois entraînant des dysfonctionnements dans les services, gel du point d'indice et baisse du pouvoir d'achat, perte de sens due aux réformes RGPP, RÉATE et MAP qui tombent en cascades et ne laissent aucun répit aux services de proximité. Que dire encore des conditions de travail plus dégradées que jamais et qui aboutissent parfois et trop souvent à des actes désespérés...

Déjà, au ministère du Travail, les inspecteurs du Travail sont vent debout contre la réforme qui démantèle cette institution de contrôle (cf. ci-contre). Déjà, après des États généraux remarquables de la Douane, le 21 novembre, les douaniers se sont massivement mobilisés, dans l'unité la plus large contre le Projet stratégique de leur direction (cf. ci-contre).

Ces exemples sont à suivre. 2014 doit être une année de lutte !

Échos des luttes

Inspection du travail en lutte

Le projet de restructuration de l'Inspection du Travail qui profitera surtout au patronat prévoit :

- ♦♦ la disparition des sections d'Inspection et leur remplacement par des unités de contrôle,
- ♦♦ la disparition des contrôleurs du travail, (pour les entreprises de moins de 50 salariés),
- ♦♦ la remise en cause de l'indépendance des inspecteurs du travail par un contrôle accru de la hiérarchie ;
- ♦♦ le renforcement de la spécialisation, par la création d'unités de contrôle spécialisées.

Un appel national unitaire CGT/FO/FSU/SUD a appelé l'ensemble des agents à se mobiliser les 8 et 23 octobre, pour dire «**Stop à la casse de l'inspection du travail**».

États généraux et mobilisation aux Douanes

Le 21 novembre, à l'appel des organisations syndicales de la douane CFTD/CFTC/CGT/FO/SOLIDAIRES/UNSA, près de 45% des agents étaient en grève contre le Projet stratégique de la Douane (PSD). Pierre Moscovici n'a pas fait mystère que les douaniers laisseraient des plumes dans le PSD. Un plan de mobilité interne au ministère est déjà prévu.

Fonctions support...«Mutualisation» ou «Compression»?

Détourner le sens des mots est une pratique à la mode depuis quelques années. Ainsi, pour tenter de masquer une politique de rigueur, le gouvernement et l'administration ont pris l'habitude d'employer des termes séducteurs et consensuels comme «modernisation», «relation avec les usagers», «mutualisation», «choc de simplification», «mobilité», «décloisonnement», «transversalité», «performance», «efficacité» etc.

Le projet de «mutualisation des fonctions support» des ministères économiques et financiers est emblématique de ce détournement de sens. Situé dans le cadre de la Modernisation de l'Administration Publique (MAP) et dans une très forte contrainte budgétaire, il se traduirait une de fois de plus par des COMPRESSIONS en tous genres : emplois (107 déjà programmées par la loi de Finances 2014 pour l'administration centrale), locaux, mètres carrés, systèmes d'information...

Un simulacre de concertation

Pour l'administration, ce type de conséquences est certainement jugé de peu d'importance puisqu'elle s'est contentée d'inscrire ce projet comme simple POINT D'INFORMATION, d'abord à l'ordre du jour du Comité technique d'Administration centrale (CT AC) du 26 novembre puis, à celui du Comité Technique Ministériel (CT M) du 06 décembre 2013. Le Secrétaire général qui présidait le CTM n'a même pas jugé bon d'envoyer la note des ministres du 29 octobre aux fédérations et n'a fourni comme document d'information, qu'une liste très édulcorée de mesures DEJA PRISES (annexe 1), puis A PRENDRE (annexe 2), déjà décidées par les ministres. Il s'agit là sans doute d'une démonstration de la «modernisation» du dialogue social (cf. document en ligne sur : www.sudcm.org).

En administration centrale, seuls les syndicats CGT et SUD Centrale Solidaires ont organisé un boycott actif du CT AC en informant le personnel le matin même par un tract unitaire indiquant : «**Nous refusons d'être otages du «monologue social»**». Pour leur part, le 6 décembre, l'ensemble des fédérations syndicales a dénoncé la désinvolture dont a fait preuve l'administration : le contexte budgétaire qui préside à l'élaboration de ce projet et l'inconsistance des éléments fournis par l'administration ne permettaient pas d'engager de véritables discussions.

Face à cette opposition, le Secrétaire général a concédé la nécessité de mettre en place un véritable processus de concertation ; il s'est engagé à ce que rien ne soit mis en œuvre sans concertation et qu'aucune application ne soit effective, tant qu'il n'y aurait pas ouverture de discussions.

Nous avons pris acte de la déclaration du Secrétaire général, en réitérant notre exigence que soient communiqués aux organisations syndicales tous les éléments utiles aux discussions autour de ce projet de mutualisation : rapport de l'IGF dont découle le projet ; état des lieux du fonctionnement des organisations concernées, des localisations géographiques et du nombre d'agents affectés à ces fonctions support dans chaque direction, tant au niveau national, central que local ; une véritable étude d'impact relative aux conséquences de ces mesures pour les personnels.

Un projet dangereux

Or fait rare, la note en date du 29 octobre 2013 signée par les ministres indique clairement les objectifs de ce projet : «réaliser des économies... », des «gains budgétaires...» ; poursuivre l'«objectif de gains d'effectifs» tout en admettant que «Certaines évolutions viendront bouleverser des modes de fonctionnement bien établis »...

C'est donc bien avec les objectifs des ministres en tête qu'il faut aborder ce projet dont toute mise en œuvre aurait des conséquences indéniables sur TOUS les cœurs de métier du SG et des directions d'administration centrale. La «mutualisation» avouée étant «réduction des effectifs et baisse des coûts», nous estimons pour notre part, que ce projet vise surtout à «COMPRESSER» toutes les fonctions support, à regrouper en installant quand c'est possible le plus grand nombre d'agents sur des «plateaux»(en Open Space ?) et, au passage, à écraser un peu plus les agents...v

L'examen des détails du projet fonction par fonction nous en dira long... sur son envergure... et ses impacts sur la centrale

Ressources Humaines

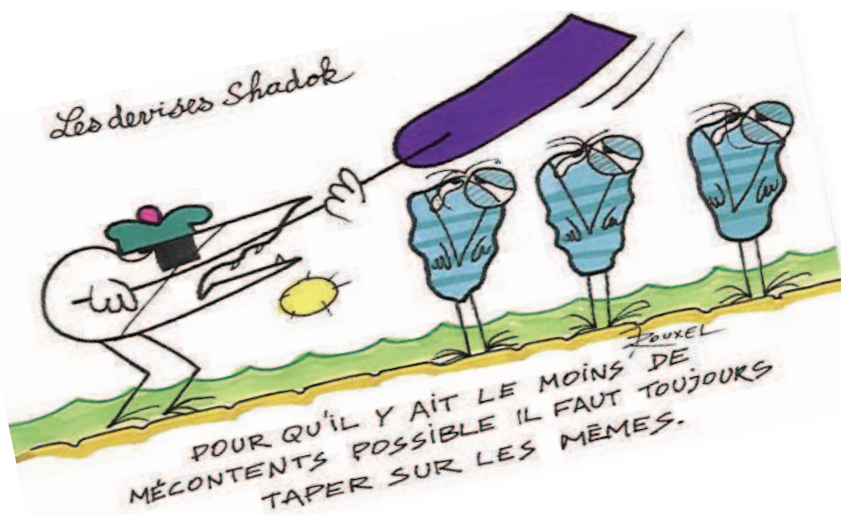
L'administration prévoit «d'élaborer un schéma-type des tâches en matière de ressources humaines, entre le SG et les directions métiers». Autrement dit, l'ensemble des tâches RH (gestion des corps, rémunération, conditions de travail, formation, gestion des emplois, des effectifs...) devraient se couler dans un cadre global avec comme conséquence une gestion RH encore plus éloignée des agents.

Systèmes d'information

L'administration prévoit la «création d'un comité stratégique ministériel qui «examinera la planification budgétaire des dépenses informatiques de nos ministères, les projets les plus importants, les choix technologiques [...]» placé sous la responsabilité du SG. La participation au comité de personnes qualifiées extérieures au ministère serait étudiée.

Or, en centrale, nous savons ce que les démarches analogues engagées à l'ONP, avec CHORUS... ont engendré... Loin de tirer le bilan des dysfonctionnements constatés quotidiennement par les utilisateurs, l'administration poursuit dans la même voie. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous ne pouvons qu'être particulièrement inquiets.

Que dire aussi du schéma de «regroupement des centres d'hébergement informatique» également envisagé. Dans un deuxième temps, il serait prévu «d'achever la mutualisation des services informatiques en Administration centrale par la création d'un centre de service unique, éventuellement doté d'antennes directionnelles». Sous quelle forme, dans quel but ? Ne serait-ce pas un pas de plus franchi vers l'externalisation ou la sous-traitance avec la disparition des services informatiques des directions ?



Fonction budgétaire et comptable

L'administration prévoit de « Regrouper les centres de services partagés Chorus d'administration centrale, sous coordination du SG. Un schéma de regroupement devait être arrêté avant la fin de l'année 2013, intégrant l'hypothèse d'un plateau unique en région Ile-de-France » (!). Saute ici aux yeux le mépris avec lequel nos ministres traitent leur personnel de proximité.

En outre, leur note du 29 octobre annonce qu'il est envisagé d'arrêter d'ici la fin de l'année 2013 (!) un schéma d'organisation impliquant une migration géographique des agents concernés.

Pour rappel, les « mutualisations » déjà effectuées pour ce type de fonctions se sont réalisées dans des « OPEN-SPACE » dont les effets sur les conditions de travail sont catastrophiques.

Cette fonction ne devrait pas être épargnée non plus. Dans les tuyaux :

- ♦♦ le renforcement du rôle de responsable des achats qui serait rattaché au SG et non plus au Service des Achats de l'État ;

- ♦♦ le renforcement de la mutualisation de l'élaboration des objectifs d'économies sur chaque segment des achats ministériels.

En matière d'achats, il est aussi question de créer un « Comité d'orientation ministériel en matière de documentation, associant les services déconcentrés ». Quels en seront les impacts sur les centres de documentations existants ?

« Nous suivions un entraînement très dur, mais curieusement, à chaque fois que nous commençons à former des équipes, on nous réorganisait. La vie devait m'apprendre par la suite que nous avons tendance à affronter toute situation nouvelle en réorganisant. Voilà une merveilleuse méthode pour donner l'illusion de faire avancer les choses tout en n'engendrant que confusion, inefficacité et découragement. »

Attribué à Pétrone Ier siècle

Communication

L'administration prévoit d'« établir une programmation budgétaire annuelle (moyens du SIRCOM et moyens des directions), coordonnée par le SIRCOM. »

Autrement dit, il s'agit d'augmenter les responsabilités et la charge de travail d'un service dans lequel les conditions de travail sont déjà dégradées. Cette situation est bien connue puisqu'elle a été examinée en CHS CT de Centrale en 2013.

Avec ce projet de « Mutualisation des fonctions support », l'administration ne vise que des gains comptables. Hélas, rendre des « services aux coûts les plus bas possibles », signifie ipso facto : réduction des effectifs, aggravation des conditions de travail des agents et dégradation de la qualité de service.

Le syndicat SUD Centrale Solidaires mettra tout en œuvre pour susciter les réactions intersyndicales à la hauteur des enjeux. C'est dans l'unité la plus large que la mobilisation des personnels parviendra à contrecarrer des projets aussi néfastes et à imposer des organisations qui soient enfin satisfaisantes pour le plus grand nombre.

Il n'y a que par une concertation de tous les instants que les risques psycho-sociaux parviendront à être prévenus et évités. C'est à cette tâche primordiale qu'il est urgent de s'atteler en administration centrale.

CONDITIONS DE TRAVAIL EN CENTRALE, il y a URGENCE !

Industrie : une DG qui écope...

Depuis le début des années 2000, avec la mise en place de la LOLF qui fut l'acte fondateur d'un nouveau management public, les gouvernements successifs -de droite comme de gauche- ne rêvent que d'économies des moyens de fonctionnement, de dégraissage, de suppressions d'emplois... C'est ce qu'ils appellent la « modernisation de l'administration ».

Depuis et par vagues successives, les agents se retrouvent au milieu de cycles de réformes qui poursuivent toutes ce but exclusif.

A titre d'illustration, on peut évoquer l'Industrie qui, dès sa fusion avec Bercy, a essuyé de nombreux plâtres

- ♦♦ démantèlement progressif de son réseau déconcentré dans les régions, disparition des DRIRE et basculement en 2007 de 80 % de leurs effectifs techniques et administratifs au ministère de l'Environnement ;

- ♦♦ absorption de son service de statistiques spécifiques (SESSI) par fusion avec l'INSEE en 2009 ;

- ♦♦ toujours en 2009, création de la DGCIS par la fusion de 3 directions (DGE, DCASPL et Tourisme), suivie en 2012, par l'implantation d'une partie de ces services centraux à

Ivry, à la périphérie de ses ministres de tutelle...

Il en a résulté pour la plupart des agents une aggravation des conditions de travail (statut des agents mis en Position normale d'activité dans les régions avec perte de nombreux droits, éloignement et élargissement des temps de transport pour les agents transférés à Ivry, avec de nombreuses mobilités, difficultés de fonctionnement...).

De plus, de 2010 à 2013, ces évolutions ont été assorties de nombreuses suppressions d'emplois : 60 emplois/an en moyenne, (moins 30 emplois en 2014).

La fragilisation d'une direction aux missions fondamentales pour le tissu économique est contraire à toute idée de performance. Comment en effet imaginer que dans un tel contexte et avec une telle instabilité de ses structures et du sort de ses personnels, cette direction puisse exercer avec efficacité ses missions d'appui et de soutien au développement économique et au «redressement productif» ?

Pourtant, début 2013, le gouvernement actuel a décidé de confronter la DGCIS à un nouveau processus de modernisation. **Un projet stratégique impulsé par le nouveau DG est en cours d'élaboration...**

Malgré de nombreuses assurances données au personnel via une démarche participative, une «feuille de chou» et la tenue de divers ateliers, il y a fort à craindre que les agents soient une nouvelle fois sur le gril...

La DRH, un contre-exemple ?

Que dire encore de la réorganisation de la DRH et particulièrement de la sous-direction de la gestion administrative et de la paie (DRH 2), avec implantation en son sein du premier Centre de services partagés RH ? (CSRH qu'impose partout l'ONP) Malgré nos vives protestations, cette réorganisation, conduite à marche forcée -et pour l'exemple- en avril 2012, continue à produire de nombreux dysfonctionnements.

Une enquête interne, menée en septembre 2012, a permis d'identifier les difficultés : perte de qualifications et d'identités fortes des métiers traditionnels entre gestion administrative et paie contraints à la polyvalence, surcharge de travail, dépassement fréquent d'horaires pour faire face aux échéances, difficultés à hiérarchiser les priorités...

La visite d'une délégation du CHS CT de centrale en septembre a confirmé les risques. L'aggravation des conditions de travail s'accompagne de cas de souffrance au travail, comme on a pu l'observer ailleurs.

C'est dans ce contexte fragile que le nouveau système d'information ministériel, SIRHIUS, va se déployer en centrale, avec généralisation du versement de la paye en février 2014.

Les exemples décrits ici ne sont hélas pas exhaustifs. On pourrait aussi citer l'ONP, le SAE, l'AIFE...

En outre, les diverses réorganisations se mettent en place dans un cadre de suppressions d'emplois et s'accompagnent d'évolutions technologiques majeures. Le ras le bol se généralise.

SUD Centrale Solidaires n'a eu de cesse de tirer la sonnette d'alarme : il y a URGENCE !

Pour mieux vous informer chaque jour de l'actualité sociale en Centrale, ministérielle, Fonction publique, et interprofessionnelle, **CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET** et faites-en un de vos favoris <http://www.sudcm.org/>



Téléphones
01 53 18 60 22
01 53 18 60 44

Bulletin de Contact

Je souhaite prendre contact :

Nom
Prénom
Grade
Échelon
Service
Tél/mail

Bulletin d'Adhésion

Je souhaite adhérer :

Nom.
Prénom.
Grade
Échelon
Service
Tél/mail